



Entretien avec M. l'abbé Ribeton

# “Des catholiques à part entière”



**M. l'abbé Ribeton se trouve à la tête du district de France de la Fraternité Saint-Pierre, fidèle à la célébration du rite traditionnel. Quelle place cette fraternité occupe-t-elle aujourd'hui dans le paysage catholique français ?**

M. l'abbé Vincent Ribeton, supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pierre.

— Monsieur l'abbé, le *Motu proprio* du 7 juillet 2007 a-t-il changé votre situation ? A-t-il agi sur l'évolution de vos rapports avec les évêques de France ?

— L'impact du *Motu proprio Summorum Pontificum* a été considérable. Jusqu'en 2007, la messe traditionnelle était sous le régime de l'autorisation préalable. Certains évêques parlaient de *parenthèse miséricordieuse*. Benoît XVI a rendu toute sa place à la *forme extraordinaire*. Il a affirmé le droit des fidèles à se sanctifier par l'observance des traditions liturgiques latines. Notre champ apostolique en a été considérablement augmenté. Autre phénomène remarquable : alors qu'à quelques exceptions près, nous ne desservons que de modestes chapelles, nous célébrons désormais dans de vastes églises paroissiales : l'église Saint-Bruno à Bordeaux, l'église de la Madeleine à Besançon, l'église Saint-Just à Lyon, l'église Saint-Clément à Nantes en sont d'éloquents exemples.

— Quelle est la qualité de vos rapports avec les évêques de France : sont-ils faciles ? Difficiles ?

— Avec le *Motu proprio* de Benoît XVI, il y a eu comme une *normalisation* des relations. Déjà, lors de la messe de clôture du pèlerinage de Pentecôte à Chartres voici quelques années, Mgr Philippe Breton, alors évêque de Dax, avait eu cette expression

judicieuse : *vous n'êtes pas des catholiques à part, vous êtes des catholiques à part entière*. Nous sommes dans cette dynamique. Remarquons d'ailleurs que plusieurs évêques de France ont ordonné nos diacres ou prêtres ces dernières années : le cardinal Jean-Pierre Ricard, Mgr Eric Aumonier, Mgr Alain Castet, Mgr Marc Aillet... Et quasiment tous nos lieux de culte reçoivent l'évêque du lieu pour la célébration du sacrement de confirmation dans le rit traditionnel. Cela était impensable il n'y pas si longtemps.

— Quels sont vos rapports avec le clergé français ? Combien d'églises votre fraternité dessert-elle en diocèses ?

— La Fraternité Saint-Pierre exerce son apostolat dans 35 diocèses et dessert 42 églises en France, sans compter les chapelles internes à ses Maisons ou ses écoles. La jeune génération des prêtres diocésains est particulièrement fraternelle ; beaucoup sont désireux d'apprendre à célébrer la messe traditionnelle. Parmi les aînés, les sentiments sont plus contrastés : certains sont paternels à notre égard, se réjouissant de voir dans nos rangs beaucoup de jeunes prêtres et séminaristes, d'autres ont l'impression d'un retour en arrière qui les déconcerte.

— Quelle évolution constatez-vous chez vos fidèles ? Voyez-vous arriver des têtes nouvelles ? Deviennent-ils plus exigeants ? Sont-

ils plus attachés à la liturgie traditionnelle, à laquelle vous restez fidèles ?

— Les fidèles qui se tournent vers nous sont particulièrement soucieux du sacré dans la liturgie et veulent prier sur de la beauté avec des rites expressifs des réalités saintes qui s'actualisent à l'autel ; ils veulent notamment que la nature sacrificielle de la messe soit clairement manifestée et que le plus grand soin soit apporté à la Présence Réelle de Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie ; ils ont soif du vrai et attendent un enseignement doctrinal substantiel dispensé dans les sermons, les cours de doctrine et le catéchisme ; ils veulent un contact immédiat avec le prêtre comme pasteur au milieu de son troupeau, reconnu comme homme de Dieu par sa soutane et par sa discipline de vie, accompagnant les âmes dans tous leurs besoins jusqu'à assister les malades et les mourants... Beaucoup d'âmes découvrent la liturgie traditionnelle de manière providentielle lors d'un pèlerinage, d'une retraite, d'un camp scout, par des amis, ou tout simplement en poussant la porte d'une église, et y adhèrent avec enthousiasme. Cette découverte suscite des conversions ou un approfondissement de la vie chrétienne. C'est là une démonstration du caractère missionnaire de la liturgie traditionnelle. La jeunesse de nos assemblées dominicales est frappante : les jeunes pousses sont là et les enfants de chœur se bousculent pour prendre leur tour de service de messe !

— D'où viennent vos séminaristes ? De quelles familles ? Voyez-vous, par exemple, une influence du scoutisme ?

— La Fraternité Saint-Pierre compte environ 150 séminaristes dont une quarantaine de Français. Ces vocations sont un don de Dieu ; aussi est-il essentiel de ne pas se lasser de prier pour les vocations et de poser aux jeunes gens la question du plus grand service. Beaucoup de nos séminaristes viennent de familles nombreuses dans lesquelles cette question est valorisée ; beaucoup viennent du scoutisme, qui est une excellente école des cadres tant pour l'Église que pour la

Cité : le scoutisme offre aux jeunes un idéal chevaleresque et leur apprend le don d'eux-mêmes ; enfin, certains séminaristes sont des convertis ou des jeunes dont la vie a changé en profondeur du jour où ils ont connu la liturgie traditionnelle : ils désirent à leur tour communiquer ce trésor.

— La Fraternité Saint-Pie X a fait un énorme effort en matière de création d'écoles. Pas la Fraternité Saint-Pierre, me semble-t-il. Est-ce un choix délibéré ?

— A l'origine, cet apostolat se limitait à l'aumônerie de quelques écoles. Cela est en train de changer et ce champ apostolique est aujourd'hui l'une de nos priorités. La Fraternité Saint-Pierre a repris la direction de plusieurs pensionnats : L'Espérance en Vendée, l'institut Croix-des-Vents à Sées... Elle s'implique très activement dans 16 autres écoles aux quatre coins de France.

— La Fraternité Saint-Pierre a fourni, en revanche, un énorme travail, original, en matière catéchétique, travail magnifique couronné par l'imprimatur que Mgr Aillet a accordé à votre catéchisme Les Trois Blancs. Cela, je suppose, a représenté un gros effort de rédaction et d'édition ?

— Ce travail a été porté par plusieurs confrères qui ont entièrement refondu ce qui était d'abord proposé comme un catéchisme par correspondance pour des familles isolées et qui est devenu un cycle complet de cours, du CP à la Terminale, conçu pour s'étaler sur une trentaine de semaines au rythme d'une année scolaire et pouvant facilement être adopté comme support habituel en paroisse, à l'école comme à la maison. L'imprimatur donné par Mgr Aillet est un encouragement décisif qui atteste de la valeur de cette collection pour la transmission de la foi aux jeunes générations. L'imprimatur a démultiplié les commandes, qui pleuvent sur notre secrétariat et viennent souvent du clergé diocésain.

Propos recueillis par Anne Le Pape  
anne-le-pape@present.fr

## 4e dimanche de l'Avent

« Que la terre s'entrouvre pour le fruit du Salut. » Pourquoi le Sauveur est-il né si tard ? Le Christ ne naquit que lorsque, durant un long Avent, eurent brillé les lumières des prédictions messianiques et que le monde fut prêt à recevoir son Sauveur, son Roi. Préparer, c'est la mission de saint Jean-Baptiste. Il prêche un baptême de pénitence : hâter par nos desirs ce jour où toute chair verra le salut de Dieu n'est autre que la pénitence pour nos péchés.

Assurés de nos péchés, nous ne pouvons l'être absolument de la validité de notre pénitence et donc de notre confession. Jean-Baptiste parlait de dignes fruits de pénitence, signes assurés d'une vraie pénitence. Le prêtre au confessionnal, autre Jean-Baptiste, est juge de cette vraie pénitence, il y attend la contrition, l'accusation et le ferme propos de se corriger.

Tout cela concrètement se traduit d'abord par la volonté de retrancher de nos vies la cause et la matière de notre péché. La pénitence, c'est un choix, un acte de volonté, sinon, elle est un mensonge, une illusion. Le confesseur fera bien de différer l'absolution.

Il faut aussi la volonté de réparer les effets de son péché. Ainsi, il faut réparer le scandale et la justice. Nos apparences

de justice tombent. Il faut ramener ceux que l'on a égarés...

La pénitence est un acte de justice et de vérité.

Il faut enfin se soigner de son péché et suivre les remèdes pour se guérir de cette habitude, de ce vice. Les liens sont serrés, les pénitences seront violentes. Que ne ferions-nous pour notre corps, que ne devrions-nous faire pour notre âme : le ciel demande violence. Si le châtement suivait immédiatement notre faute, comme pour les anges, il n'y aurait pas d'hésitation si une nouvelle chance nous était proposée. Nous avons le temps, certes, mais ce temps travaille plus pour le vice que pour la conversion.

Retrancher la cause du péché, réparer ses effets, s'assujettir aux remèdes, tels sont les signes de la vraie pénitence qui prépare les voies du Seigneur. « Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers. Toute vallée sera comblée, toute montagne et colline seront abaissées ; les chemins tortueux deviendront droits, et les raboteux unis. Et toute chair verra le salut de Dieu. »

AB. V.B.  
ab-v-b@present.fr

## “Une subtile hérésie” relevée par le cardinal Müller

Le synode sur la famille d'octobre dernier a de nouveau mis en avant une distinction classique depuis le concile Vatican II entre la doctrine et la pastorale. On peut lire, en effet, dans le document préparatoire pour le synode de 2015 : « La réflexion des divers épiscopats » doit se faire « en évitant que leurs réponses puissent être fournies selon des schémas et des perspectives propres à une pastorale qui ne ferait qu'appliquer la doctrine ».

Or le cardinal Müller, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, est revenu sur cette distinction à l'occasion de la Commission théologique internationale de décembre relatée par *L'Osservatore romano*. Il affirme que « chaque division entre théorie et pratique de la foi serait le reflet d'une subtile hérésie christologique ». Elle est issue « d'une division dans le mystère du Verbe éternel du Père, qui s'est fait chair ». Il rappelle l'enseignement du concile Vatican I (1869-1870) qui explique que la connaissance de Dieu est ordonnée à « la fin ultime de l'homme, pour le salut de l'homme ». Il ne peut y avoir « de hiatus ou de conflit

entre la compréhension de la foi et la pastorale ou la pratique de la foi vécue ». Ainsi, « les disciplines dogmatiques, morales ou théologiques ont toujours une dimension pastorale ». La théologie n'est donc pas une « pure spéculation ou théorie détachée de la vie des croyants ». Par conséquent, un changement dans l'ordre pastoral entraînerait une modification de doctrine. Cette distinction erronée est l'argument principal développé par le cardinal Kasper pour donner accès à la communion aux divorcés remariés.

Le cardinal Müller n'est pas le seul à dénoncer cette erreur. Avant le synode, le cardinal Carlo Caffara, archevêque de Bologne, à l'occasion d'un long entretien accordé au journal italien *Il Foglio*, dit que la logique de la proposition de Kasper, si étendue, pourrait éradiquer la notion même de mariage au sein de l'Église. « A ce stade, affirme-t-il, on peut se demander : pourquoi ne pas approuver la cohabitation libre ? Et pourquoi pas les relations entre homosexuels ? »

Véronique Lafargue  
veronique-lafargue@present.fr